



LE GUIDE DES DÉCHETS  
QUI VOUS SIMPLIFIE LA VIE

# ZOOM SUR NOS POUBELLES ELLES PEUVENT PERDRE DU POIDS !

## NOS DÉCHETS EN 2021 EN QUELQUES CHIFFRES\*

**183** KG

D'ORDURES MÉNAGÈRES  
(DÉCHETS NON TRIÉS)  
PAR HABITANT

**46** KG

DE DÉCHETS TRIÉS  
POUR ÊTRE RECYCLÉS  
PAR HABITANT

**55** KG

D'EMBALLAGES  
EN VERRE  
PAR HABITANT

\* sur le territoire de la Communauté de communes Cingal-Suisse Normande

## DES "INTRUS" QUI POURRAIENT ÊTRE VALORISÉS\*\*

Plus des 3/4 de son contenu n'y ont pas leur place !

**ENJEU**

**DES PROGRÈS  
SONT ENCORE  
POSSIBLES**

Les analyses de la composition de la poubelle d'ordures ménagères ont montré que **beaucoup de déchets jetés peuvent être évités, compostés ou recyclés.**



**Triés**, ils sont recyclés en nouveaux produits.

**Compostés**, ils sont valorisés en engrais.

En ajoutant les mouchoirs et autres papiers souillés, les 33 % peuvent être atteints.

**Rapportés aux bons endroits**, ils sont valorisés ou traités de manière adaptée.

- > Vêtements, linge et chaussures dans les collecteurs de textile.
- > Petits électroménagers, piles et ampoules, dans les magasins ou en déchetterie.
- > Médicaments à la pharmacie...

\*\* Source : MODECOMTM 2017 - Campagne nationale de caractérisation des déchets ménagers et assimilés - ADEME



## TRI SÉLECTIF

- > Tous les **emballages** et **tous les papiers** dans les **sacs jaunes**.
- > Tous les **emballages en verre** dans les **conteneurs d'apport volontaire**.

PAGES 4 À 7

## DÉCHETS ORGANIQUES : LE COMPOSTAGE

Je composte mes **déchets de préparation de repas** et je valorise mes **déchets verts** grâce au **compostage**, au **paillage** ou au **mulching**.

PAGES 8-9



## CONSOMMATION

Nos gestes d'achat conditionnent notre production de déchets. Quelques astuces...

- > **Faire sa liste de courses**, s'y tenir et emporter des **sacs cabas**.
- > Privilégier les produits **sans emballage, en vrac et à la coupe**.
- > Boire **l'eau du robinet** pour supprimer les bouteilles en plastique.
- > Réduire le gaspillage alimentaire en **cuisinant les bonnes quantités**.
- > **Réparer un objet** au lieu de le jeter.
- > Privilégier les **produits rechargeables**.
- > Utiliser par exemple des **boîtes hermétiques** pour remplacer le film étirable et le papier aluminium.
- > Offrir un **cadeau « dématérialisé »**.



## DÉCHETTERIES

Pour les **déchets électriques et électroniques, les déchets dangereux, les meubles...**

> Renseignements auprès de **votre Communauté de communes**

# LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS TOUS DANS LES SACS JAUNES !

## TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT !

Un emballage est ce qui protège un produit ou un objet.

**Il doit être trié vide (même s'il est sale) et non emboîté dans un autre emballage.**

### COLLECTE

#### > Collecte en sacs

Les jours d'enlèvement sont visibles sur votre **calendrier de collecte**.

> Sortez votre sac jaune la veille de la collecte, à partir de 19h.

> **Optimisez la capacité de votre sac** et ne le sortez que quand il est plein.

> **Si votre sac contient trop d'erreurs de tri** (mouchoirs, essuie-tout, coton-tiges, couches, masques jetables, textile réutilisable, médicaments, verre...), il ne sera pas collecté.

> Dans ce cas, **rentrez rapidement votre sac**, pour préserver un cadre de vie agréable, rectifiez son contenu et **représentez-le à la prochaine collecte**.

> Un quota de **sacs jaunes** par foyer est distribué une fois par an.

### PENSEZ-Y !

> Briques, conserves, pots de yaourts... Bien les vider suffit. **Inutile donc de les laver !**

> **Séparez bien tous les éléments** : détachez les opercules des pots, sortez les notices, les sacs intérieurs...

> **Aplatissez vos cartons, bouteilles et briques alimentaires** avant de les mettre dans le sac jaune.



### OÙ LES DÉPOSER ?

> Sur le territoire de la Communauté de communes Cingal - Suisse Normande, triez emballages et papiers ensemble **dans les sacs jaunes**.

> En cas d'**apport important** (papiers trop lourds pour le sac) **des conteneurs de tri** restent disponibles en déchetterie.

Le tri se pratique partout :  
à la maison, au travail,  
à l'école, au sport...

### ATTENTION

> **Les objets en plastique**, comme les cintres, les jouets, les tuyaux, **qui ne sont pas des emballages**, doivent être jetés dans le sac poubelle blanc transparent ou en déchetterie.

> **Ne déposez jamais vos piles usagées dans le sac jaune.**

Elles pourraient provoquer un incendie au centre de tri.

**Apportez-les en magasin ou en déchetterie !**



Sacs jaunes

#ENVRAC  
#SANSLESIMBRIQUER  
#SANSLESLAVER  
#BIENLESVIDER

**NOUVEAU**



**pots, barquettes, sacs et sachets, tubes**

**TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES**

**flacons, bidons et bouteilles plastiques**



**TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL**



**TOUS LES PAPIERS ET CARTONS**

APRÈS LE GESTE DE TRI...

# VERS UNE NOUVELLE VIE !



## QUE DEVIENNENT LES EMBALLAGES RECYCLÉS ?

EMBALLAGES

DÉBOUCHÉS

**PLASTIQUE**

Nouvelles bouteilles, arrosoirs, fibres de rembourrage...

**ACIER**

Emballages, pièces auto, structures métalliques...

**ALUMINIUM**

Emballages, papier alu, pièces auto, vélo, trottinette, fenêtres...

**CARTON**

Carton ondulé

**VERRE**

Emballages en verre

**BRIQUES ALIMENTAIRES**

Essuie-tout, papier toilette (avec le carton), mobilier urbain (avec le plastique et l'aluminium)

**PAPIERS**

Papier

# LES EMBALLAGES EN VERRE RECYCLABLES À L'INFINI

1

BOUTEILLE EN  
VERRE TRIÉE

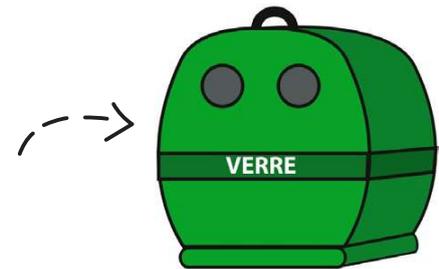


1 NOUVELLE  
BOUTEILLE

## LES EMBALLAGES EN VERRE



## OÙ LES DÉPOSER ?



COLLECTE

## MOINS, C'EST MIEUX

### ÇA PEUT RESSERVIR !

> Pots à confiture, bouteilles, bocaux... **peuvent être réutilisés pour stocker vos aliments achetés en vrac.**

## QUE DEVIENNENT-ILS ?

> Une fois déposés dans le conteneur dédié, les emballages en verre sont collectés puis **transportés chez un verrier**. Ils y sont recyclés et **leur vie recommence !**

LE  
SAVIEZ-  
VOUS ?

Savez-vous que la plupart des parfumeries **offrent des réductions si vous leur rapportez vos flacons vides ?**

*Ça sent bon les économies !*

> Dans le **conteneur de tri**.

Retrouvez le point le plus proche pour déposer vos emballages en verre **sur le site [www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr)**.

> **Retirez les couvercles en métal** et déposez-les dans les sacs jaunes.

> **Seuls les emballages en verre se recyclent** (pas les miroirs, la vaisselle, les ampoules car ils contiennent du plomb qui perturbe le recyclage).

> Les bouchons et les cartons **ne vont pas dans le conteneur à verre**.

> **Ne déposez pas de verre ou autres déchets aux abords des conteneurs.**

# LES DÉCHETS ORGANIQUES SOURCE DE BIENFAITS

**Composter ses déchets permet de réduire ses ordures ménagères** (près de 70 kg par an par personne) et d'avoir du compost, un produit naturel bon pour le jardin et les plantes.

## CE QU'ON Y MET



Épluchures



Tailles petits branchages



Tontes  
(pas trop)



Marc de café, thé et sachets  
(sauf en nylon)



Coquilles d'œuf et de fruits secs  
(noix, noisettes...)



Feuilles mortes



Cendres de bois froides et sèches  
(pas trop)

## CE QU'ON N'Y MET PAS



Plats en sauce et restes de viande



Résineux (thuyas, aiguilles de pin,...)



Huiles et graisses



Poissons, coquillages et crustacés



Litières d'animaux  
(même biodégradables)



Os



Mégots de cigarette



Mouchoirs en papier

## LES 4 RÈGLES D'OR

- 1 Équilibrez les apports :** mélangez les déchets alimentaires avec des déchets plus "secs" (branchages, feuilles mortes...).
- 2 Fragmentez les déchets** (plus les déchets sont coupés en petits morceaux, plus vite ils se décomposent).
- 3 Mélangez régulièrement** pour aérer votre compost.
- 4 Surveillez l'humidité** et si besoin arrosez sans excès.



## ASTUCE

> **Pour prolonger la durée de vie de votre composteur en bois**, badigeonnez-le d'un mélange composé à 50% d'huile de lin et 50% d'essence de térébenthine.

*Soyez malin, rendez à votre jardin ce qui lui appartient !*



## LE COMPOST

> Le compost est un excellent amendement qui **améliore la structure du sol et favorise la croissance des végétaux**. Après 7 à 9 mois, vous pouvez **l'épandre à la surface du sol** (de 2 à 8 kg / m<sup>2</sup>) **à l'automne** et **l'enfourir au printemps** avant de semer et planter. Pour les jardinières, veillez à mélanger **1/3 de compost avec 2/3 de terre**.



## LE BROyage

> Branchages, feuilles mortes et tailles de haie vous encombrant ? Réduisez-les à l'aide d'un broyeur ou d'une tondeuse, **puis utilisez le broyat pour couvrir les pieds de vos plantations**.

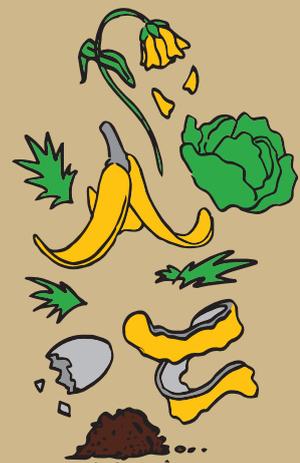
## LE PAILLAGE

> Recouvrir le sol du jardin de matières organiques (broyats, feuilles mortes, tontes...) **permet de le protéger et d'en préserver l'humidité** (moins besoin d'arroser).

Attention, **5 cm d'épaisseur de déchets suffisent**. Et pensez à arroser avant et après avoir déposé votre paillis. Passer 1 heure à pailler sous les haies **vous économisera environ 10 h d'entretien et de désherbage !**

## INFOS

> Les déchets organiques peuvent être déposés dans des **composteurs individuels ou collectifs** ou en tas dans le fond du jardin.



**LE SAVIEZ-VOUS ?**

*Test du cresson : savoir si mon compost est mûr !*

**Semez du cresson sur du compost humide, dans un récipient ouvert.**

- > Au bout de quelques jours, les graines germent puis donnent des feuilles vertes : **votre compost est mûr !**
- > **Si ce n'est pas le cas, votre compost est encore « jeune ».** Le compostage n'est pas arrivé à terme. **Attendez quelques semaines puis refaites le test.**

# LES TEXTILES

## LES FRIPES, C'EST CHIC !



### LES TEXTILES CONCERNÉS

(même abîmés,  
mais non souillés)



Vêtements



Linge de maison



Chaussures  
(par paire)



Accessoires



Maroquinerie

### OÙ LES DÉPOSER ?



## MOINS, C'EST MIEUX

### SECONDE CHANCE

- > Vos armoires débordent ?  
**Donnez ou vendez les vêtements que vous ne portez plus** en friperies, dépôts-ventes ou sur Internet.

## QUE DEVIENNENT-ILS ?

- > Selon leur état, les textiles déposés dans les bornes sont **revendus dans les commerces de seconde main** (ressourceries, recycleries...) ou déchiquetés pour être **transformés, par exemple, en isolants.**

LE  
SAVIEZ-VOUS ?

Pour produire **un T-shirt**, il faut **2 700 litres** d'eau, ce qui représente la consommation pour 70 douches. Et pour **un jean**, il faut **11 000 litres**, soit l'équivalent de 285 douches ! \*

*Des économies d'eau !*

\* Source : Fashion Revolution

## COLLECTE

- > Des bornes sont à disposition dans vos déchetteries de Thury-Harcourt-le-Hom et Saint-Rémy-sur-Orne.
- > Les textiles peuvent être abîmés mais doivent être **propres, secs et pliés** puis mis dans des **sacs fermés.**
- > Les chaussures doivent être liées et mises **par paire.**
- > **Ne déposez que les matériaux concernés,** pas de jouet en plastique ou de puériculture.

# LES ORDURES MÉNAGÈRES DANS LE SAC TRANSPARENT BLANC

## LES DÉCHETS CONCERNÉS



## OÙ LES DÉPOSER ?



Sacs transparents blancs

## COLLECTE

> Collecte en sac transparent blanc, à sortir la veille de la collecte à partir de 19h, sur la voie publique, de manière visible.

> Rentrez votre bac rapidement une fois vidé, ou votre sac s'il a été refusé, pour faciliter la circulation des piétons et pour préserver un cadre de vie agréable.

> Les sacs transparents blancs sont distribués chaque année par votre mairie, selon un quota par foyer.

## MOINS, C'EST MIEUX

- > Évitez l'utilisation de vaisselle jetable. En pique-nique, privilégiez le " fait maison " (sandwiches, salades...) et la vaisselle réutilisable. Préférez les serviettes en tissu plutôt qu'en papier.
- > Lingettes imbibées, cotons-tiges, cotons à démaquiller, essuie-tout... **peuvent être remplacés par des solutions durables.**
- > Les couches jetables représentent 8,3 kg par habitant, soit 2 700 tonnes par an. Les **couches lavables** modernes offrent une véritable alternative.



## PENSEZ-Y !

- > Les piles, téléphones portables hors d'usage, D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), batteries, cartouches d'encre, ampoules, néons, doivent être rapportés en magasins ou en déchetteries et les médicaments non utilisés en pharmacie.

## QUE DEVIENNENT-ELLES ?

- > Les ordures ménagères sont enfouies (sans tri). Elles ne peuvent plus être valorisées.
- > C'est pourquoi, s'il contient des déchets pouvant être recyclés (emballages, verre, déchets verts...), votre sac sera refusé à la collecte.

**LE TRI  
C'EST  
EASY !\***



**POUR EN SAVOIR +**

**02 31 79 61 61**

**[www.suisse-normande.com](http://www.suisse-normande.com)**

**[www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr)**

**CITEO**

Donnons ensemble une  
nouvelle vie à nos produits.



Communauté de communes  
**Cingal - Suisse Normande**

**LES  
DÉCHETS,  
TOUS  
CONCERNÉS !**

RÉDUISONS, RECYCLONS, VALORISONS

\* LE TRI C'EST FACILE !